

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 – 109

Objet : Matériel informatique pour la directrice du Pôle Enfance Jeunesse et Solidarité.

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,
Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attribution du Président,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'achat de matériel pour la directrice du Pôle Enfance Jeunesse et Solidarité afin d'effectuer ses missions dans de bonnes conditions.

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition de la société ISICOM, dont le siège est situé sise 3 rue du Marais Sec, 60180 Nogent sur Oise, pour un montant de 132.50 € HT, soit 159.00 € TTC.



communauté
de communes

ARTICLE 2 Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
- La société ISICOM

Fait à Senlis, le 01 JUIL. 2026

Certifié exécutoire compte tenu :

de la transmission en Sous-Préfecture le : 02 JUIL. 2026

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 02 JUIL. 2026

Alain **BATTAGLIA**

Président de la Communauté de Communes

Senlis Sud Oise



Communauté Communes Senlis Sud Oise
30 AVENUE EUGÈNE GAZEAU
60300 SENLIS

Date	Code Client	Référence	Date de validité	Page
16/06/2026	CCSSO		16/07/2026	1 sur 1

Description	Qté	P.U. HT	Montant HT
Alimentation ASUS 20V 12A 240W pour portable Asus Tuf Gaming A15	1,00	132,50	132,50

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	132,50	26,50

Total HT	132,50
Total TVA	26,50
Total TTC	159,00
Net à payer	159,00 €

CIC Liancourt - FR76 3002 7172 9600 0207 5510 146 - CMCIFRPP

Signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord